

ASSOCIATION SPORTIVE DE SERAINCOURT

31 JANVIER 2017 : COMITE DIRECTEUR DE L'ASS

Etaient Présents	Monsieur GUITON, Président, Madame DUPONT, trésorière
<u>Section JUDO :</u>	Monsieur VINOLAS, Président
<u>Section G.V. / DANSE :</u>	Mmes MARVIS, Trésorière, SOUCHU, secrétaire, DUPONT, déléguée
<u>Section GYM AGRES :</u>	Monsieur LECORBEILLER , président, Mesdames GERARD, secrétaire, SABY, trésorière
<u>Section MARCHÉ :</u>	Monsieur LEFEVRE, président, Madame CIBOIS, Trésorière
<u>Section CYCLO :</u>	Messieurs LECORBEILLER, président, SASSIER, secrétaire
<u>Pôle DETENTE</u>	Mesdames VINOLAS, présidente, DUPONT, trésorière
Absents et excusés	Madame GRANGE, secrétaire de l'association sportive de Seraincourt et présidente de la section danse Madame MASSERA, vice-présidente Monsieur RAMBOZ, président de la section cyclo Monsieur ROOS, Président Seraincourt Animation Madame MAURICE A.M., maire Le Football club de LAINVILLE représenté par Monsieur DEMMI, président

Monsieur le Président ouvre la séance, remercie les personnes présentes

Monsieur le Président soumet à l'approbation générale le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 06 décembre 2016. Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1°) RAPPORT D'ACTIVITES DES SECTIONS

Le Président demande à chaque responsable de faire un bilan des activités de sa section depuis la dernière Assemblée générale réunion du comité directeur du 06 décembre 2016.

GYM AGRES

Le stage de Noël s'est très bien passé. 42 enfants y ont participé. Au vu du nombre d'inscrits, un nouveau créneau a été ajouté aux créneaux initiaux pour les tous petits.

Les inscriptions pour le stage de février sont en cours. Le créneau de Cécile est, d'ores et déjà, assuré. Nous attendons des inscriptions supplémentaires pour valider ou annuler le créneau d'Anne-Sophie qui pour le moment ne comporte que 4 inscrits.

De plus, le 25 février, une rencontre intercourts (cours de perfectionnement, benjamin et jeunesse) sera effectuée. Pour cette occasion, Alexandra demande le contact au judo pour l'achat de médaille.

Enfin, pour les vacances d'avril, la section souhaiterait proposer un stage avec une activité urban jump pour les cours d'accro. Contact doit être pris avec la société pour avoir de plus amples informations notamment concernant les tarifs. Projet à finaliser.

G.E./DANSE

La trésorière prend la parole et indique que rien n'est à signaler. La section n'a pas subi de changement notable (2 départs pour 2 entrées) depuis la dernière réunion. Les cotisations sont toutes rentrées à l'exception d'une. Certains certificats n'ont toujours pas été remis.

Une sortie a été effectuée avec les élèves des cours de danse pour aller voir un spectacle à la Nacelle à Aubergenville. Cette sortie a enchanté ses participants.

Aucun stage n'est prévu pour le moment.

POLE BIEN ETRE

27 adhérents au yoga et 16 adhérents au Taï-so.

Une relance concernant la remise des certificats médicaux a été effectuée sans aucun résultat positif. Ainsi, la moitié des certificats manquent à l'heure actuelle. Il a été décidé qu'une relance sera effectuée pendant les

vacances de février indiquant l'obligation de remettre un certificat médical à la rentrée. Si le certificat n'est pas remis lors du cours de rentrée les personnes concernées ne pourront plus participer aux cours.

Par ailleurs, suite à la panne de chauffage de la nouvelle salle, une séance de rattrapage pour le cours de yoga annulé a été prévue le 08 février 2017.

Enfin, Monsieur MARCHON a demandé l'adresse du professeur de Tai-so afin de pouvoir s'expliquer avec lui.

CYCLO

Rien de particulier n'est à signaler.

Toujours, une bonne participation aux cours de VTT.

Du côté du cyclo, il n'y a pas eu de nouvel adhérent. De plus, les sorties ont été difficiles au mois de janvier de par le mauvais temps mais aussi l'état des routes.

MARCHE « les canes de Serain »

Les sorties ont continué malgré le froid de ces dernières semaines et les terrains glissants.

Le 1er février, une sortie de 20 km est prévue.

La prochaine « grosse » sortie est prévue pour mai près de Vannes.

MARCHE NORDIQUE

15 adhérents.

Un problème avec le professeur est indiqué par Monsieur Guiton. 4 nouveaux adhérents sont arrivés au cours du dimanche. Néanmoins, les cotisations n'ont pas été récupérées par la section marche nordique mais par l'association du professeur. Olivier va aller le voir pour régler le problème et rappeler au professeur ses engagements envers notre association ainsi que l'indépendance entre le cours du dimanche et ses autres cours de marche nordique.

Par ailleurs, une adhérente de la section est en train de passer les diplômes de formatrice en marche nordique. Cette adhérente a été approchée par le professeur pour assurer des cours dans son association ce qu'elle a pour le moment refusé.

Sylvie indique que l'association pourrait prendre en charge une partie de sa formation en contrepartie, elle pourrait assurer le cours de marche nordique dans l'avenir. Olivier va en parler avec elle au plus vite afin que le dossier de formation puisse être enclenché très rapidement.

JUDO

Le tournoi du mois de janvier s'est très bien passé. Il y a eu entre 500 et 600 participants (parents, judokas...).

Les mesures de sécurités ont été respectées.

Dépenses : 196,10 €

Recettes : 385 €

Un stage aura lieu en février. Il y aura 11 élèves licenciés du club ainsi que 3 non licenciés. Au programme de ce stage, le matin cours de judo et l'après-midi, des animations diverses (visites de Seraincourt avec le PNR, animation cirque, animation sur les chiens de traîneaux ...)

Dépenses : 2 033,48 €

Recettes : 2 190 €

2°) MARCHE NORDIQUE « LES 6h de Seraincourt »

La date a été fixée au 26 février 2017 (date de secours du 18 mars).

Néanmoins, la mairie demande à ce qu'un papier soit rempli concernant la manifestation et envoyé à la préfecture.

La trésorière de l'association s'étonne de cette obligation au vu du nombre de participants potentiels.

En effet, cette obligation est requise pour une manifestation de plus de 1000 personnes. Mais il est vrai que les choses évoluent très vite suivant les événements.

La préfecture ne répond pas pour le moment à la question posée par Olivier sur ce point. Ce point doit donc être vérifié. Adeline va faire des recherches afin d'aider sur le projet.

Par ailleurs, Monsieur Guiton va envoyer un mail au comité afin que chacun puisse réfléchir à son engagement dans cette marche (encadrement, sécurité, participant à la marche...)

Une publicité va, en outre, être distribuée dans le village. Des clubs de marche nordique ont été sollicités pour participer. 10 clubs ont répondu par la positive.

3°) DATE A RETENIR

Gym aux agrès : le spectacle aura lieu le week-end du 18 juin ou du 1er juillet en fonction de la réponse du club de Gargenville;

G.E./Danse : le spectacle aura lieu les 24 et 25 juin;

Bien être : stages le 03 mars et le 13 mai;

Marche : sortie au mois de mai à Vannes.

4°) REPAS DES BENEVOLES

Le repas a été reporté au 03 mars 2017.

Madame Dupont est en contact avec le Mesnil traiteur (traiteur du Téléthon). Il propose une formule buffet froid ou une formule avec un plat chaud. Le comité préfère un plat chaud.

Deux salles peuvent être choisies pour ce repas :

- la salle de la mairie (avantage pour réchauffer les plats);
- la salle polyvalente.

Madame Dupont relance le traiteur pour le menu proposé. Le comité doit lui dire rapidement qui vient à ce repas.

8°) QUESTIONS DIVERSES

- ▶ Madame Souchu indique que des danseuses se sont blessées au cours d'une répétition et que la pharmacie de la salle polyvalente était vide. Elle demande donc à ce que la pharmacie soit réapprovisionnée. Madame Saby indique que la pharmacie de la nouvelle salle est pleine. Un remplissage de la pharmacie de la salle polyvalente va donc être fait pendant les vacances de février.
- ▶ Madame Souchu indique que la mairie lui a envoyé les procédures de sécurité à respecter. Elle va donc l'envoyer au bureau de l'association.
- ▶ L'aléa de chauffage de la semaine dernière : le chauffage de la nouvelle salle est tombé en panne. Diverses informations sur le pourquoi de cette panne ont été entendues : problème avec le fournisseur de gaz qui refusait de livrer car la chaudière avait des problèmes de conformités ou encore que le temps a été très froid. Bref, les cours du lundi soir, mardi soir et mercredi ont été annulés mais la mairie a été réactive pour rétablir le chauffage. Les professeurs sont payés pour les cours annulés et n'ont pas d'obligation de rattraper. Néanmoins, le professeur de yoga va rattraper son cours et n'a pas demandé à être payé pour le cours annulé.
- ▶ Monsieur Vinolas voudrait savoir le chiffre des adhérents de l'association habitant dans les Yvelines et ceux habitant dans le Val d'Oise. Il est en contact avec une conseillère régionale des Yvelines afin d'obtenir une possible subvention. Mme Dupont finalise le tableau nécessaire pour la demande de subvention et lui transmet l'information.
- ▶ Madame Dupont indique que la demande de subvention avance. Il faut maintenant qu'elle se réunisse avec Monsieur Guiton pour la clôturer mi-février.
- ▶ Madame Dupont demande à Monsieur Guiton quand payer l'assurance. Il lui indique qu'il vient de récupérer les papiers et que dès les mois prochain elle peut la payer. En fait, la facture se trouvait dans le bazar du bureau.
- ▶ Madame Dupont informe le comité que la formation de Madame Perrineau a été remboursée malgré le dossier monté tardivement suite au changement d'organisme de prise en charge.
- ▶ Madame Dupont informe le comité que les coupons sports doivent être inscrits par le biais d'un site internet. Néanmoins, elle n'arrive pas à s'inscrire sur ce site et demande de l'aide au comité pour résoudre ce problème pour la rentrée prochaine.
- ▶ Madame Dupont indique que des formations peuvent être payées aux bénévoles par l'association. Toutes les informations sont disponibles sur le site unif75.
- ▶ Des nouvelles de Madame Grange sont données. Après un moment très difficile (35 agrafes dans le dos), elle va mieux et est à Aincourt où elle peut recevoir des visites. Elle ne peut, néanmoins, pas s'asseoir mais peut marcher avec une canne et sans déambulateur. La position assise sera autorisée début février. Elle espère être là le 03 mars au moins pour le repas. Tout le comité l'embrasse et est heureux d'avoir de ses nouvelles.
- ▶ Le bureau de l'association rappelle que Madame Grange a décidé de quitter son poste de secrétaire du bureau directeur. Un remplaçant doit être trouvé afin de préparer la passation. Il est demandé au comité si certains ont des vellétés de l'indiquer ou s'ils connaissent des personnes qui seraient intéressées.

La réunion est close à 23 heures 00.

PROCHAIN COMITE : MARDI 28 mars, à 20 heures 30, en mairie

Le président
Olivier GUITON

La secrétaire par intérim
A. SOUCHU